

D'un modèle de soins psychiatriques résidentiels vers une approche collective dans le milieu de vie : Un projet interreg franco-belge

Le CHIFFRE du JOUR



L'un des objectifs de l'étude : **Comparer l'accès aux soins et à la prévention des personnes souffrant de troubles psychiques par rapport au reste de la population**

3,3 % de la population des Hauts-de-France, des Ardennes et de la Marne sont pris en charge pour un trouble psychique en 2022

12,2 % de la population est traitée par un médicament psychotrope



Lorsque les patients sont pris en charge pour un trouble psychique ce pourcentage atteint **69,4 %**

Sources : SNDS – Cartographie des pathologie G11

Retrouvez l'ensemble des informations relatives au projet **PSICOCAP +** sur le site internet : <https://www.psicocap.eu/>

10 octobre

Journée mondiale de la santé
mentale